



Tiers-Lieux
Espace de Télétravail
Coworking
Conseil Numérique

BULLETIN MUNICIPAL 2022-2023

Tauves



Edito du Maire

Ce bulletin d'information municipale 2022-2023 nous amène déjà à mi-mandat après les années 2020 et 2021 marquées par le Covid. Je relisais les éditos du Maire depuis 1978 et j'ai été frappé par la permanence de crises à surmonter et de défis à relever, et les bons vœux du premier magistrat aux administrés en souhaitant toujours une année à venir plus favorable que la précédente. Difficile d'échapper à l'exercice...



Nous prévoyons aussi de poursuivre l'entretien du patrimoine, la voirie, les équipements de nos services techniques.

Notre école se porte plutôt bien et bénéficie de repas livrés par la maison Saint Joseph, notre cuisinier ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Un grand merci au Département qui vient d'investir plus de 2,5 millions d'euros TTC pour rénover le viaduc

sur la D922 enjambant la Mortagne, datant de 1976, et je sais que son Président Lionel CHAUVIN a personnellement fixé et suivi les objectifs pour cette opération.

Quoi de plus positif aussi de répondre à la volonté du gestionnaire du camping de l'acheter pour le développer. Bienvenue à Aquadis Loisirs en tant que professionnel du tourisme, ce qui me permet de souligner la qualité de tous nos propriétaires de gîtes, avec des taux de location en progression, ce qui amène du monde au village toute l'année.

Pour terminer ce mot, place aux projets de demain : étude pour la résidence senior, réflexion pour le développement économique à la Croix Haute et de l'habitat sur de nouveaux secteurs, rénovation énergétique des bâtiments... Bonne lecture et n'hésitez pas à vous connecter régulièrement sur le site www.tauves.fr

Christophe SERRE,
Maire de Tauves

Des défis, notre commune en a relevé et continue d'en relever, je suis assez serein sur notre capacité à conduire des projets, assurer des mutations, intégrer les nouveaux habitants, créer du lien social et associatif, à vivre ensemble malgré nos différences.

Nous avons une exigence de qualité, pour les projets d'investissement ou les nombreuses animations. Notre ambition pour Tauves, vous le savez, c'est d'investir et d'animer, sans relâche, avec les forces vives, les associations, les commerçants et artisans, agriculteurs et professionnels du tourisme et nous pouvons nous appuyer sur des équipements d'un certain niveau : médiathèque, salle d'exposition, salle de spectacle dans le domaine culturel, terrains de football et multisport, parcours de santé, viennent aux cotés des nombreux commerces et services.

Dès cette année, le tiers lieux Ac'thuel ouvre ses portes avec notre conseiller numérique qui propose des ateliers gratuits, le bâtiment rénové offre bureaux et équipements propices au télé-travail, au coworking... de quoi répondre au défi numérique au moment où la fibre optique se déploie et de plus en plus de démarches sont dématérialisées.

Dès cette année aussi, la pharmacie, le cabinet de médecin, le cabinet de kinés, les cabinets d'infirmiers et la mutualité française seront sous le même toit. La maison de santé pluridisciplinaire est créée par la commune avec aides de l'Etat, de la Région et de l'Europe. Un parking est créé à quelques mètres. Tout cela a été fait en 3 ans avec l'aide de Jean SCHWEYER de l'ARS et de Laurent WAUQUIEZ Président de Région.



•• Les décisions 2021 et 2022 du Conseil Municipal ••

Le Conseil Municipal se réunit au minimum 4 fois par an selon le code général des collectivités locales. Mais le Maire qui préside l'assemblée municipale le convoque autant que de besoin.

En **2021** il s'est réuni **8 fois** et a pris **117 délibérations**. En **2022** il s'est réuni **10 fois** et a pris **108 délibérations**.

Outre les décisions qui relèvent du Conseil, ce dernier délègue une partie des décisions directement au Maire, qui a donc une part de liberté avec des limites et en rend compte en début de séance du Conseil municipal.

Le site de la commune reprend les procès-verbaux des conseils municipaux, ils sont très détaillés, ils reprennent les délibérations, les débats et les questions diverses d'informations. En outre, depuis une nouvelle obligation depuis juillet 2022, vous pouvez aussi retrouver **le tableau des délibérations** de chaque séance qui liste les décisions et les votes.

Nous vous invitons donc à **consulter régulièrement le site internet www.tauves.fr** dans la rubrique comptes-rendus, sans oublier le tableau d'affichage légal à l'extérieur de la mairie.

Les articles diffusés dans la presse locale sont une information utile mais non officielle, car souvent résumée.

Nous rappelons aussi que les

séances du conseil municipal sont ouvertes au public, sauf cas exceptionnels de huis clos.

Une rapide analyse des 225 délibérations prises en 2021 et 2022 permet de souligner les nombreuses décisions liées aux **budgets**, demandes de subventions, opérations financières, ainsi que l'attribution de marchés de prestations ou de travaux, suite à consultations. De nombreuses décisions concernent aussi la **gestion du personnel** : administratif, technique, périscolaire et scolaire, culturel et numérique.

Il y a des décisions récurrentes qui nécessitent une délibération chaque année, par exemple le prix de la cantine ou encore la vente d'herbe, des contrats et des décisions ponctuelles.

Soulignons le choix de **changer de mode de gestion de la cantine scolaire** : jusque-là assurée par un salarié de la commune, et au moment de son départ à la retraite, les élus ont proposé d'externaliser ce service, avec un cahier des charges, une consultation et le choix du prestataire qui s'avère être local.

Toujours dans le domaine scolaire, suite à consultation des enseignants, des parents et du conseil d'école **le retour à la semaine de 4 jours** a été décidé.

En 2022, il a été décidé de relever un peu **les taux de fiscalité locale, qui n'avaient**

pas bougé depuis 20 ans, de l'ordre de 2 points soit 5%, afin de garder des marges d'action pour le fonctionnement et l'investissement.

Autre exemple de décision importante, le **choix de vendre le camping**, avec un accord de principe mi 2022 demandant au maire de négocier et préparer le projet de vente. C'est un changement important qui permet aussi à l'investisseur de s'impliquer directement alors qu'il ne possédait pas de fonds de commerce avec la formule de délégation de service public.

Enfin, l'**urbanisme**, la **forêt communale**, les **subventions aux associations**, les **achats** ou **vente** de terrains, de biens, de mobilier (entrées ou sortie du patrimoine), les **horaires de l'éclairage public**, les tarifs des **places de marché**, le montant des **loyers** (...) sont aussi des sujets qui relèvent du conseil municipal.

Le Maire fixe l'ordre du jour, il peut le cas échéant demander l'ajout d'un point urgent ou décider de retirer un point de l'ordre du jour. Après présentation du sujet, et débat il soumet la décision au vote, qui peut être pris à l'unanimité si tout le monde est pour, ou à la majorité s'il y a des votes contre ou à l'unanimité des suffrages exprimés s'il y a des abstentions.

Etat civil 2021-2022

Décès

2021

- M. Jean-Marie, Antoine SEPCHAT décédé le 13 janvier 2021 (transcription)
- M. Jean-Pierre, Robert CHAMBONNET décédé le 21 avril 2021
- Mme Anne-Marie, Michelle ESPINAS épouse VERGNOL décédée le 4 mai 2021 (transcription)
- M. Jacques TROTTIER décédé le 13 avril 2021 (transcription)
- Mme Pierrette, Maria BONHOMME veuve BRUGIERE décédée le 11 mai 2021
- M. Michel, Jean PORTEILLA décédé le 28 mai 2021 (transcription)
- Mme Aline, Marie, Renée BESSON épouse VIDAL décédée le 2 août 2021 (transcription)
- M. Grégoire, Fabrice MAZUR décédé le 18 novembre 2021 (transcription)
- M. Fernand, Etienne GORSE décédé le 28 novembre 2021 (transcription)
- Mme Monique GOIGOUX décédée le 6 décembre 2021

2022

- Mme Renée, Marie, Cécile BELLON Veuve ESBELIN décédée le 1^{er} janvier 2022 (transcription)
- Mme Renée, Elise CHAVAGNAT épouse MANRY décédée le 15 janvier 2022 (transcription)
- M. Guy, Antoine BERTRAND décédé le 23 janvier 2022 (transcription)
- Mme Paulette, Jeanine, Françoise MANGOT épouse ERRAGNE décédée le 13 février 2022 (transcription)
- Mme Jeanne, Marcelle, Michelle MABRU veuve MEDEREL décédée le 8 mai 2022
- M. Serge, Denis, Jacques ERAGNE décédé le 15 juillet 2022
- Mme Françoise, Zélie BALDIT épouse MAIGNET décédée le 26 juillet 2022
- Mme Marie-Louise, Anna BELLAIGUE veuve SERRE décédée le 3 août 2022 (transcription)
- M. Robert VERGNOL décédé le 18 août 2022
- M. Paul, Louis, Philippe VEDRINE décédé le 25 septembre 2022
- M. Pierre, Roger BENOIST décédé le 31 octobre 2022

Mariages

2021

- M. Jordan FERRIER et Mme Céline, Mireille RION - mariage célébré le 21 août
- M. Nicolas, Pierre Thaddée KIRASTINNICOS et Mme Léa CAUSSANEL - mariage célébré le 4 septembre

2022

- M. Sébastien, Anthony MASSANO et Mme Samantha, Brigitte, Francisca HEBRARD - mariage célébré le 23 septembre

Pacs

2022

- M. Xavier, Michel, Louis LAUZEL et Mme Cyrielle, Emilie LAHOUEL célébré le 29 janvier 2022
- M. Sonny, René, Georges BOURRAND et Mme Léa SERRE célébré le 3 mars 2022
- M. Thierry, Raymond PAULET et Mme Nathalie, Nicole VERDIER célébré le 25 juin 2022
- M. Hervé MARCILLAT et Mme Laurence, Angéline KLEINCLAUS célébré le 25 juin 2022

Naissances

2021

- Chloé, Dominique, Agnès BONDAZ née à Clermont Ferrand le 5 mai 2021
- Siméo, Christophe, Eric LAUZEL né à Clermont Ferrand le 8 juillet 2021

2022

- Léna, Emilie, Eliane MABRU CHAPPUIS née à Clermont Ferrand, section de Montferrand, le 29 août 2022
- Noé AUBIER né à Nébouzat le 9 septembre 2022
- Lila MANY née à Beaumont le 12 novembre 2022

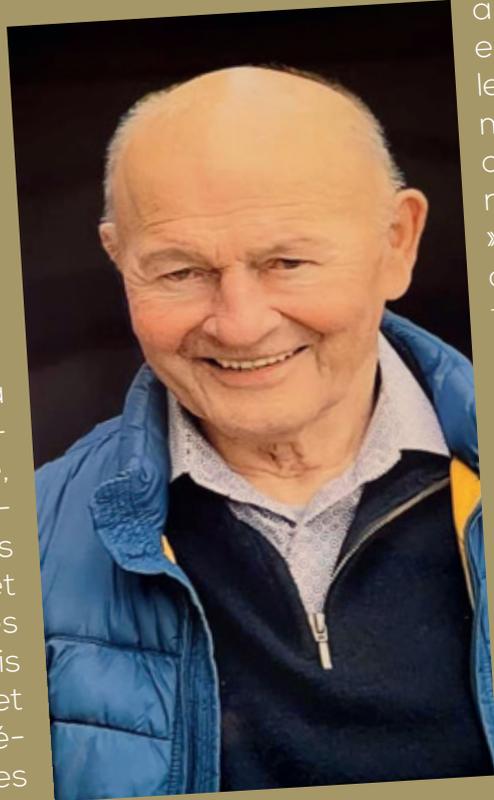
..... Jean Noël CHAUVET, un acharné de Tauves

L'Eglise Notre Dame de Tauves était trop petite pour les obsèques de Jean-Noël CHAUVET ce samedi 18 février 2023. Famille, amis et très nombreux tauvois étaient présents pour ce dernier adieu.

La cérémonie religieuse célébrée par le Père THOMAS a permis de rappeler ses qualités de mari et père de famille, son engagement professionnel et sa passion pour Tauves dont il a été élu 37 ans et Maire de 2001 à 2008. Après la guerre d'Algérie il a repris l'entreprise de menuiserie et couverture de son père, spécialisée dans les couvertures en lauze et en ardoise. Il réalisait encore des devis il y a quelques années avec son fils Laurent bien après la retraite officielle.

Jean Noël était passionné de sport, de football et de pronostics pour les courses de chevaux.

Tauves l'a vu naître, grandir, vivre, travailler, il y a passé toute sa vie. Elu conseiller municipal dès l'âge de 29 ans et à 6 reprises de 1971 à 2008. Il a été deux mandats adjoint, 3 mandats conseiller et un mandat Maire et



a été nommé Maire honoraire en 2008. Jean-Noël que tout le monde appelait Nono n'a jamais cessé de s'intéresser à la commune, il était un passionné et « un acharné de Tauves ». Il connaissait très bien la commune, ses caractéristiques dont les toits en lauze, son patrimoine et son histoire, mais aussi ses familles. Il aimait les gens et aimait rendre service. Son mandat de Maire a notamment vu le début de la reconversion de l'ancien collège, la réhabilitation de la maison Boutin et de l'annexe du presbytère, la création de la crèche les Petits Princes, l'étude du programme d'aménagement de bourg et la mise en place du Plan Local d'Urbanisme. Il se souciait du dynamisme commercial et touristique de son village au sein de Sancy-Artense, il a consacré pas mal d'énergie au jumelage avec Castiglione di Sicilia. Nous présentons nos condoléances à sa femme Louissette, ses enfants Séverine et Laurent, leurs conjoints et les petits enfants. La commune de Tauves est profondément reconnaissante à l'homme et son action et c'est bien toute la population qui s'est associée à cet hommage sincère.

**Le 4 mai 2023, est décédé Antoine CHALEIL,
élu de 1971 à 1995.**



Services municipaux

Le personnel municipal en 2023

Le Maire est l'autorité territoriale ce qui veut dire que chaque action engage sa responsabilité, le personnel est chargé de la continuité des services et doit donc s'assurer que ses actions sont, d'une part, autorisées et, d'autre part, respectent la réglementation.

Services administratifs : 3 personnes représentant environ 2 équivalents temps plein (ETP) : Anne-Marie LACHAIZE, Joëlle LARTIGUE et Marie-Laure CHARBONNEL : préparation et application des décisions du conseil municipal, exécution du budget, état civil, urbanisme, demandes des particuliers...

Le personnel n'a pas délégation de signature, les décisions sont donc prises par le maire et signées par le maire ou les adjoints qui ont délégation de signature.

Services scolaires et périscolaires : 4 personnes représentant environ 3 ETP

Les enseignantes sont des fonctionnaires d'Etat relevant de l'Education Nationale. La commune n'intervient sur le temps scolaire (24h par semaine sur 4 jours) que par la mise à disposition d'une ATSEM, agent territorial spécialisé des écoles maternelles : Catherine PLANE.

La commune gère les services périscolaires : garderie le matin et le soir (Catherine PLANE),

et le service du repas livré chaud un peu avant midi par le prestataire : Odile GARNIER, Stéphanie COHADE, Anne-Marie LACHAIZE.

Isabelle VEDRINE et Odile GARNIER assurent l'entretien et le ménage à l'école, mais aussi aux salles d'exposition, à la mairie et autres bâtiments communaux.

Services techniques 3 agents représentant 2.8 ETP

Ils assurent l'entretien et la propreté du domaine public et du domaine privé de la commune, le déneigement, la tonte, le débroussaillage, les réparations et petits travaux sur les bâtiments, la surveillance de la station d'épuration, les nombreux imprévus, chutes de branches, fossés bouchés...

La commune compte actuellement deux jeunes agents : Julien FRANCOIS et Sullivan CHABERT, également pompier volontaire, et un contrat aidé et/ou renfort saisonnier.

Service culturel 0.8 ETP

Yves MUNOZ assure la responsabilité d'agent culturel aux salles d'exposition Jean-

Jacques FAUSSOT pour la 4^e année depuis 2020. Cela suppose un investissement remarquable sur les horaires d'ouverture au public et en dehors pour préparer le programme et assurer la logistique et la promotion.

Service numérique 1 ETP

Lauréate d'un appel à projet de l'Etat, la commune a recruté, début 2022 et pour 2 ans, Ruddy PAULET en tant que conseiller numérique. Il a été formé pour cela, vous accueille gratuitement et assure en plus le lancement du tiers-lieux espace de télétravail et de coworking @c'thuel.

12 agents représentant moins de 10 ETP assurent donc les services municipaux. Des choix récents tels que l'externalisation des services tels la cantine, l'égavage, une partie du déneigement, permettent de maîtriser les coûts, dans un souci de complémentarité entre travaux en régie et prestataires extérieurs.

La commune recourt à des prestataires extérieurs pour certaines missions, nous cherchons équilibre et complémentarité entre travaux assurés par nos services et prestataires extérieurs, cela permet par exemple depuis 3 ans de « faire partir » 2 chasses neige le matin dès 5h alors qu'il n'y en avait qu'un auparavant. Un prestataire assure aussi l'égavage : une passe d'une largeur en juin et égavage plus complet des bordures et talus en septembre. Un paysagiste vient tailler les haies. La commune loue ponctuellement du matériel pour certaines interventions des services : mini-pelle par exemple...

Budget

Bilan 2020-2021-2022

Tout d'abord les **deux opérations** majeures des années précédentes sont **terminées**, les **travaux connexes à l'aménagement foncier** et la **station d'épuration**. Ce n'est pas dommage et c'était une prouesse financière de mener cela pour la commune, il a fallu jongler entre le paiement des travaux, les prêts relais, la perception décalée des subventions et le remboursement du fonds de compensation de la TVA seulement l'année suivante du paiement effectif.

L'**opération travaux connexes à l'aménagement foncier** a fait l'objet de 3 contrôles par les administrations françaises et la soustraction d'une dépense d'environ 3 000 € sur un total de **1 571 915,82 € TTC** (40 661,60 € en 2018 ; 987 468,63 € en 2019 ; 453 682,11 € en 2020 ; 36 103,48 € en 2021).

Le département a versé **583 000 €** de subventions (200 € par hectare + bourse aux arbres). L'Europe **287 987,87 €** au titre du FEADER et enfin pour la partie des travaux les concernant après déduction des subventions Avèze a versé 20 779,81 € et la Tour 18 844,36 €.

La TVA de l'ensemble représente 314 383 € et le FCTVA perçu est de 252 135 €. **Le reste à charge pour la commune a donc été de 409 168 €.**

La vente des terrains ex-sectionnaux a financé une partie, un emprunt de 300 000 € a été fait en 2018 sur 20 ans à taux fixe 1,85 %.

Il a toutefois fallu investir plus sur la voirie en 2020 et 2021 car certaines voiries étaient dégradées à l'issue de ces travaux.

L'année 2021 a de ce fait été une année de transition et d'études avec un peu moins de 300 000 € d'investissement direct et nous dépassons 500 000 € en 2022.

On voit bien que le camping coûtait cher et ne rapportait que 9 000 € de redevance par an.

La voirie est toujours couteuse et moins bien subventionnée que d'autres opérations. Il est nécessaire d'investir un peu tous les ans sur les

divers bâtiments communaux et l'éclairage public. 2021 et 2022 ont permis la rénovation des **toitures en lauze de l'annexe du presbytère et du presbytère**, c'est une belle satisfaction pour ce remarquable patrimoine communal (près de 130 000 € de dépenses, subventions Département et Région, soldes à percevoir en 2023, subvention Etat), et la rénovation. L'annexe de l'ex maison de retraite en un espace de 120 m² avec bureaux et équipements bureautique pour accueillir le **tiers lieu et espace de télétravail** (près de 90 000 € de dépenses, 80% de fonds européens LEADER à percevoir en 2023).

Pour la **maison de santé**, on voit les **pré-études** en 2020, **études** en 2021 et **démarrage des travaux** en 2022, pour déjà 240 000 € payés fin 2022.

La station d'épuration a été financée sur le budget annexe assainissement mais sur la même trésorerie que le budget principal. Le bilan financier définitif est de **940 468,22 € HT soit 1 128 561,86 € TTC** dont 52 357,20 € d'études et honoraires, 1 072 409,66 € TTC de travaux et 3 795 € TTC pour le plan d'épandages, dépenses payées sur les exercices 2016 à 2021.

En recettes, **223 850,50 €** de subvention du Département, **393 882 €** de subvention de l'Agence de l'eau, 10 926 € de complément covid et 1 035 € de complément plan d'épandage soit un **total de subventions de 629 693,50 €**. La **part communale est de 347 558,31 €** après récupération du FCTVA.

Deux emprunts de 2012/2014 ont été réintégrés dans **un emprunt global de 375 000 €** sur 20 ans, la part correspondant à la station d'épuration est de 311 000 €.

Cette opération a permis de lisser l'annuité, de **limiter l'augmentation de la redevance d'eau au minimum imposé** pour toucher les subventions : 0,85€/ m³ et une part fixe de 40 € par compteur. Nous restons à un niveau bien inférieur aux communes voisines ayant une station équivalente.

Budget

CA = Compte Administratif = réalisations

BP = Budget Prévisionnel

en €^{TTC}

OPERATIONS	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Cumul 3 ans	BP 2023
Voirie	129 710,44	141 097,76	55 537,62	326 345,82	100 000,00
Aménagement parking MSP	1 320,00	1 008,00	2 004,00	4 332,00	73 000,00
Acquisition Matériel	7 396,26	26 375,63	16 165,95	49 937,84	25 000,00
Camping	55 845,31	1 282,80	0,00	57 128,11	2 586,70
Mairie		278,00		278,00	1 000,00
Divers Batiments communaux	11 613,21	20 841,76	15 028,46	47 483,43	17 000,00
Signalisation	126,00	1 380,00	1 919,47	3 425,47	6 834,53
Local chasse	3 240,00			3 240,00	1 500,00
Eclairage public			22 441,40	22 441,40	5 058,60
Maison de Santé Pluridisciplinaire	12 150,00	51 807,30	176 329,84	240 287,14	1 338 670,16
Batiment Les Petits Princes	1 078,78			1 078,78	
Travaux connexes Amén. Foncier	453 682,11	36 103,48		489 785,59	
Presbytère et annexe			129 285,75	129 285,75	714,25
Equipement Ecole		10 995,28	9 850,23	20 845,51	2 000,00
Batiment Gendarmerie	3 631,27	3 783,36	3 600,00	11 014,63	3 000,00
Batiment Médiathèque			504,00	504,00	34 500,00
Forêt Serrete Sentier		5 946,00		5 946,00	
Site de granges					25 000,00
Tiers Lieux @c'thuel		12 963,99	85 399,31	98 363,30	23 636,69
Acquisitions diverses		2 259,00	1 435,20	3 694,20	
Achat ou viabilisation terrain					1 877,00
Travaux eglise					5 000,00
Etude résidence senior					7 000,00
Bat entreprise électrique					8 564,00
TOTAL	679 793,38	316 122,36	519 501,23	1 515 416,97	1 681 941,93



Les réalisations 2021-2022

TIERS LIEU @C'THUEL

Le lieu est ouvert au public depuis ce printemps 2023, vous pouvez y trouver trois petits bureaux, une salle de réunion et une salle collective et enfin un coin cuisine avec cafetière, micro-ondes...

Le conseiller numérique est installé ici et il propose des ateliers numériques.

Cet équipement est un double pari : **accompagner chacun face au risque de fracture numérique** et **offrir un lieu de travail professionnel entre le domicile et l'entreprise** (ou la collectivité employeur).

A l'heure où se déplacer coûte cher, nous faisons le pari qu'employeurs et salariés trouveront un équipement gagnant-gagnant : par exemple en travaillant ici une journée par semaine pour limiter des déplacements parfois longs. Enfin, des porteurs de projets qui n'ont pas (encore) de bureau peuvent trouver ici un cadre et un confort de travail. Contact 06 42 85 84 32.



Le presbytère

Les travaux de toiture ont été réalisés par la SARL CHAUVET très expérimentée pour la taille et la pose de la lauze. Souvent la pierre de lauze s'abîme peu avec le temps, ce sont les pointes qui rouillent et finissent par céder. L'état plus dégradé du bâtiment annexe a nécessité la dépose, la taille et le retournement de la lauze et des renforts sur le doilage. Pour le bâtiment presbytère, la lauze était moins abîmée, a pu être déposée et reposée

sans être retournée, avec

changement des pointes. Sous le toit, au grenier il a fallu doubler des chevrons et reprendre la maçonnerie de la cheminée ainsi qu'une pièce de la charpente abîmée, le poinçon.

Ces travaux coûtent chers mais sont bien subventionnés (Région, Département, Etat), et la commune donne l'exemple du maintien de toits en lauze comme elle l'avait fait il y a bientôt 30 ans pour l'église ou la mairie, autres bâtiments remarquables.



Les réalisations 2022-2023

Maison de santé

La mission confiée à l'architecte a été de ne pas tout casser dans ce bâtiment, ex-EHPAD, ex-hospice ayant déjà fait l'objet de plusieurs rénovations et extensions au fil des décennies (1956, 1970, 1990...), la prise en compte des besoins des professionnels a donc été faite dans les espaces existants et en conservant d'une part la cage d'escalier et la cage d'ascenseur, et d'autre part les couloirs de circulation.

Autre choix important, remplacer le chauffage fioul par du granulé bois, le bois n'étant pas une énergie fossile.

Il a fallu aussi tenir compte des règles d'une maison de santé, dont l'entrée ne peut pas être la même que celle d'une pharmacie. Cette dernière trouve donc sa place au rez-de chaussée, avec



la surface ouverte au public et la réserve, et un logement de garde. Le rez-de chaussée disposera aussi d'une salle de réunion, d'un cabinet avec une entrée à part et de la chaufferie avec les silos de stockage.

Au 1^{er} étage, on voit la création d'une entrée principale depuis la rue du Thuel et le parking créé, avec un hall d'accueil et l'accès aux kinés, aux infirmières, à la mutualité française et au

médecin. La MSP de Tauves sera le siège de la communauté professionnelle territoriale de santé du Sancy et accueillera aussi le programme Azalée en partenariat avec l'ARS et l'hôpital du Mont-Dore.

Il restera enfin de quoi accueillir un second médecin et éventuellement des interventions ponctuelles de spécialistes.

Le premier niveau conserve près de 200 m² d'extension future, le deuxième niveau va faire l'objet de l'étude pour la résidence senior.

La livraison de la pharmacie est faite, le reste du bâtiment le sera avant l'automne.

Coût de l'opération

Travaux et honoraires et avenant au 15/04/2023 = 1 317 000 € HT

Subventions Etat 420 000 €, Région 200 000 € et Europe 273 223 €

Un emprunt de 600 000 € a été fait fin 2021 à 0.90% sur 20 ans. Les loyers devront couvrir l'annuité.



Parking

23 places à 20 mètres de la maison de santé : il est créé sur l'ex-jardin de la maison de retraite et un jardin acheté à un particulier. Il sera facile d'accès, gratuit, et permettra d'aller à la maison de santé, mais aussi dans le bourg, au marché, à la Bascule ou au terrain de foot. Conçu avec le géomètre JL Blanchard, il a fait l'objet d'un permis d'aménager après avis favorable de l'architecte



des bâtiments de France. Il faut souligner que créer des places de stationnement a été un critère obligatoire pour avoir le permis de construire de la maison de santé. Un vieux pommier a pu être conservé lors de l'aménagement. Les travaux coutent environ 60 000 euros HT avec subvention du département et de l'Etat. La rénovation de la rue du Thuel sera réalisée après.

TRAVAUX DE LA COMMUNE

Etude pour la gendarmerie

Une étude a été confiée à Auverfluid spécialisée dans les questions thermiques, d'isolation et de rénovation énergétique. Le bâtiment a 30 ans et répondait déjà à des réglementations thermiques et le programme de travaux améliorera la situation et pérennisera le bâtiment. Des subventions sont recherchées en 2023 pour espérer une inscription au budget 2024.

Equipements à l'école

En 2022 des nouvelles chaises ont été achetées pour la cantine, en 2021 de nouveaux ordinateurs avaient été achetés, les équipements et le bâtiment font l'objet d'investissement chaque année pour rester à niveau et offrir des conditions de travail et d'accueil performantes.

Petits travaux



La passerelle Saint Gal



Escalier vers La Bascule



La zone 30

Autres projets 2023

Travaux à la médiathèque : rénovation du toit terrasse, qui fuyait, changement des chéneaux, rénovation des faux plafonds, opération inscrite au budget 2023 pour environ 34 000 euros TTC. Demande de subvention en cours au Département.

Achat d'un camion benne d'occasion pour les services techniques, 18 000 euros.

Ecole : projet de fresque : une fresque sera réalisée en juin avec l'artiste Valérie BRUNEL, projet financé par la commune avec l'aide de l'association des parents d'élèves.

Fibre optique : les bâtiments communaux raccordés, cela est déjà effectif pour la mairie, l'école et la salle d'exposition, les logements communaux, et en cours pour le tiers lieu et la maison de santé.



..... Des évolutions à l'école

La vie de l'école est faite de changements permanents.

En voici un aperçu sur 2021-2022-2023

■ Le Conseil Municipal a validé la proposition des élèves et des enseignantes de donner un nom à notre école qui se nomme désormais « **Ecole de la Mortagne** ».



12

■ Bravo aux personnels enseignants et municipaux qui ont assuré la continuité de l'école pendant plus de 2 années marquées par le Covid.

Chacun a dû veiller à l'application de règles sanitaires strictes synonymes de surcroît de travail.

■ Depuis 2 ans, les effectifs de l'école maternelle et élémentaire ont connu un rebond notamment avec l'arrivée de nouvelles familles sur Tauves, Avèze ou Singles.

Effectifs 2021-2022 = 58

Effectifs 2022-2023 = 64



■ **Retour à la semaine de 4 jours**

Après avoir consulté les parents (questionnaire et réunions), l'équipe enseignante et le conseil d'école, le Conseil Municipal a décidé le retour à la semaine de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2022.

■ **Bonne retraite à Bruno GREGOIRE**

: après plus de 25 ans de bons et loyaux services à la cantine, notre cuisinier a fait valoir ses droits à la retraite fin août 2022.

■ Anticipant ce départ à la retraite, la majorité municipale a décidé **l'externalisation du service cantine**.

Le but est notamment la prise en compte des nouvelles obligations légales sur les repas (loi Egalim), avec intervention d'une diététicienne, et une gestion plus fine du coût de ce service. Pour information, en 2021-2022, un repas cuisiné et servi sur place revenait à 9,21€ alors qu'il était facturé à 3,30€ aux familles.

Un **cahier des charges** a donc été rédigé privilégiant entre autres les produits locaux. Une consultation a été organisée, une commission spéciale (avec représentants des parents, des élus de Tauves, d'Avèze et de Singles) a reçu les candidats. Le choix à l'unanimité s'est porté sur la Maison Saint Joseph Vacances.

Les repas sont désormais livrés chauds, chaque midi, et facturés à la Commune (8,07€ TTC). Le personnel communal assure le service auprès de 55 enfants en moyenne chaque jour. Avec cette organisation le coût total du service suivra davantage la fréquentation réelle, ce qui n'était pas le cas auparavant, le coût salarial était identique sans lien avec le nombre d'élèves fréquentant le service, évitant également le gaspillage alimentaire.

■ Chaque année, la Commune entretient les bâtiments et fait les achats nécessaires par exemple en 2021 **achat d'ordinateurs portables pour 8 600€** et en 2022 **l'achat de nouvelles chaises pour la cantine 4 652,64€**.

■ La Commune accompagne les projets de l'équipe enseignante et finance cette année la **réalisation d'une fresque par l'Artiste Valérie BRUNEL** qui avait exposé aux Salles Jean Jacques FAUSSOT.

■ Un accord est trouvé avec **les Communes d'Avèze et de Singles qui participeront désormais au coût de fonctionnement de l'école** à hauteur de 400€ par élève sachant que le coût moyen est de 1086,6 euros (plus élevé pour les maternelles que les élémentaires) (coût du temps scolaire ne comprenant pas la cantine ni la garderie).

■ La garderie périscolaire accueille gratuitement les enfants le matin dès 7h et le soir jusqu'à 18h30.

■ Les agents municipaux intervenant à l'école sont Catherine PLANE, Isabelle VEDRINE, Anne-Marie LACHAIZE, Odile GARNIER et ponctuellement Stéphanie COHADE.

**Renseignements et inscriptions
auprès de la Directrice
au 04 73 21 16 23**

..... Développement durable et énergie

Comme chaque foyer ou chaque entreprise, la commune fait évoluer ses services et ses pratiques vers plus de sobriété et de respect de l'environnement. Voici une série d'évolutions depuis 2-3 ans :

■ **Déchets :** depuis juin 2021, tous les villages sont désormais équipés de bacs jaunes collectifs en plus de bacs marrons.

Le cimetière fait aussi l'objet du tri des déchets depuis octobre 2022. Un composteur collectif est posé au foirail et chaque foyer peut commander un composteur individuel au SMCTOM.



Courant 2023 les bacs individuels marrons seront remplacés par des bacs collectifs, un choix de gestion pour diminuer le nombre d'arrêts. Au 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne seront plus collectés en application de la loi. Nous vous invitons tous à respecter les consignes car les refus de tri sont refacturés au SMCTOM et reportés sur votre redevance.

■ **Eau :** il y a 10 ans, les communes ne payaient pas l'eau du Syndicat Burande Mortagne. Des compteurs ont été installés. La fontaine devant la Mairie utilisait 1 000m³ par an, cela nous a conduit à installer une pompe de recyclage en circuit fermé. Nous venons d'équiper certains bâtiments de cuves de récupération d'eau de pluie qui sera utilisée pour arroser les fleurs. Avec les périodes sèches de plus en plus fréquentes, il faudra davantage économiser l'eau. Tout le monde est amené à faire des efforts.

■ **Zéro produits phytosanitaires**

Les communes n'utilisent plus ces produits, cela est interdit. Au cimetière, dont l'entretien a toujours été compliqué compte tenu de sa taille, des allées en pouzzolane et de la présence de sources, nous avons décidé de l'engazonnement progressif des allées.



Après deux années sur la partie basse, l'évolution est encourageante et nous allons donc poursuivre. Les particuliers doivent continuer à entretenir les tombes ou les espaces entre les caveaux.

■ **Eclairage public :** La commune de Tauves n'a pas attendu la crise énergétique pour éteindre l'éclairage public en milieu de nuit. Depuis 2022, nous avons décidé une extension de cette extinction :

- de début octobre à fin avril : extinction de 22h à 6h (sauf le lundi matin jusqu'à 5h30) les lundi, mardi, mercredi, jeudi ; et extinction de minuit à 6h les vendredis, samedis et dimanches ;
 - de début mai à fin septembre : extinction de 23h à 6h (sauf le lundi matin jusqu'à 5h30) les lundi, mardi, mercredi, jeudi, et extinction de 1h à 6h les vendredis, samedis et dimanches ;
 - l'éclairage ne sera plus mis en route les matins de juin, juillet et août ;
 - éclairage toute la nuit les 1^{er} janvier – dimanche de Pâques – jeudi Ascension – dimanche de Pentecôte – 30 avril, 1^{er}, 7 et 8 mai - 13 et 14 juillet – week end de la fête patronale, 24 et 25 décembre, 31 décembre.
- L'économie générée est de l'ordre de 20%.

■ **Chauffage :** les gros travaux sur des bâtiments permettent de choisir des modes de chauffage tels que les pompes à chaleur air/air à la Bascule ou une chaudière à granulés bois dans la maison de santé. Les autres bâtiments sont chauffés au fuel ou à l'électricité. Des travaux d'isolation ont déjà été faits et d'autres seront programmés sur la base du profil énergétique de chaque bâtiment réalisé par l'Aduhme. C'est à chaque usager de faire attention à ses pratiques : fermer les portes ou les fenêtres, baisser le chauffage en partant...

En 2022, les dépenses d'électricité et de chauffage ont représentées 77 449,58€.

■ **Mobilité :** la voiture reste indispensable pour les territoires ruraux. Pour ceux qui font le choix d'une voiture électrique ou hybride, la commune a obtenu de Territoire d'Énergie 63, l'installation d'une borne électrique avec 2 emplacements au foirail.



Le covoiturage se développe encore timidement. Tauves bénéficie de 2 services de transport collectif :

- le Bus des Montagnes financé par la Communauté de Communes ;
- la ligne Clermont-Mauriac, auparavant gérée par la SNCF, désormais par la Région depuis début 2023.

■ **Elagage :** une passe en juin d'une largeur et une seconde passe en septembre-octobre. L'intérêt de ne couper qu'une largeur est essentiel pour la floraison et pour les abeilles.

Inauguration des travaux d'envergure réalisés sur le pont de Tauves

Lionel CHAUVIN, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, et Christophe SERRE, Maire de Tauves ont inauguré les grands travaux de **réparation du viaduc de Tauves sur la RD 922**, réalisés dans le cadre du **plan stratégique** départemental et de son volet gestion patrimoniale. Cette opération d'envergure a permis de faciliter et de sécuriser la circulation d'un axe routier du sud-ouest du département, en direction du Cantal.

Construit en **1976**, le viaduc de Tauves est l'un des ouvrages d'art les plus importants du patrimoine départemental. Un diagnostic établi en janvier 2020 a identifié plusieurs points nécessitant des réparations.

Les travaux de réparation du viaduc ont eu un double objectif : **pérenniser la structure** de l'ouvrage et **améliorer la sécurité** des usagers par la mise aux normes et la sécurisation des dispositifs de retenue : remplacement des garde-corps pour piétons (mise en place de barrières de sécurité complémentaires pour les véhicules légers et poids lourds).



Les travaux ont été les suivants :

- **Renforcement des murs** en terre armée, côté Tauves, avec réalisation d'une paroi clouée, micropieux et béton projeté armé,
- **Drainage** de la paroi clouée,
- **Étanchement** de l'ouvrage en terre armée et réfection de l'intégralité de la chaussée,
- **Réparation d'une poutre** en béton armé de la culée, côté Bort-les-Orgues,
- **Mise en place du système d'éclairage** dans le caisson du tablier et remplacement des dispositifs d'accès,
- **Remise en état de la voie communale** en pied d'ouvrage,
- **Réfection générale des trottoirs**, corniche et garde-corps,



- Mise en place de **barrières** de sécurité poids lourds et des garde-corps,
- Mise en place de nouvelles **corniches** métalliques,
- **Réfection de la chaussée**,
- **Remplacement des joints** de chaussée
- **Réfection** des dispositifs **d'évacuation** des eaux.

Le montant total de l'opération s'élève à **2 750 000 €** dont pour le Conseil départemental du Puy-de-Dôme : 1 552 823 €, et une Subvention de l'État via la dotation de soutien à l'investissement départemental (DSID) de 1 197 177 €. La manifestation s'est poursuivie par un moment de convivialité aux salles d'exposition de la commune.

Service Communication
du Département



Electricité



LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est propriétaire des réseaux public d'électricité basse et moyenne tension du département.



Créé en 1947
sous le nom
de SIEG



Objectif :
Rassembler les
collectivités locales



Intervient pour
le compte des
communes

Missions



Construction de réseaux



Éclairage Public



Concession

Contrat autorisant ENEDIS à exploiter le réseau électrique



Transition Énergétique

Chiffres-Clés

19 408

KM de réseaux basse et moyenne tension

436 361

usagers

1 300

chantiers par an

30 M€

investis sur les réseaux

15

Au service du territoire



Borne électrique

..... Les nouveaux commerçants/artisans



Anaïs, Dimitri, Marie et Océane

sont heureux de faire partie de votre quotidien, en vous accueillant tous les jours avec le sourire et la bonne humeur.

Merci à vous et à bientôt au **SPAR**

BOUCHERIE & CHARCUTERIE

La Barbak' du Barbu
Place de la mairie
63690 Tauves

Tél : 04 73 21 12 97

La boucherie vous accueille :
mardi / mercredi / vendredi et samedi
de 8h30 à 12h30 et 15h30 à 18h30
le jeudi de 8h30 à 12h30
dimanche de 8h 30 à 12 h 00

16

PaARAPIGLIA Gérard
Petits travaux de couvertures zinguerie

63690 Tauves
06 21 34 73 73 - manry.marilyne@orange.fr

Nancy MANIOL
PAIR AIDANTE EXPERTE EN ADDICTOLOGIE
& ENERGÉTICIENNE

Reprenez le pouvoir sur vos consommations, sur votre vie... avec joie !

☎ 06.89.60.27.61

Ocelina Biscuiterie

Biscuits maison
Brioche à la tome
Brioche à la praline
Viennoiseries
Produits du terroir

SASU – TSC
TRANSPORT

Serge PLANE
☎ **06 14 97 38 49**

NOUVEAU

MAISON ST JOSEPH - TAUVES

Repas Ouvriers

ENTREE
PLAT
FROMAGE
DESSERT
1 VERRE DE VIN

14.90€

RESERVATION AU
04 73 21 12 49

TOUS LES MIDIS, DU LUNDI AU VENDREDI

MAISON St. Joseph



Présence sur la commune de Tauves
Alex vous accueille sur RDV
au **07 88 87 01 31**



Tel : 06 49 69 08 42
Mail : maxime.many@orange.fr



Ouverture à Tauves d'un
cabinet de sophrologie
depuis le 4 octobre 2021.
Sylvie Védrine sophrologue vous propose de vous accueillir dans son cabinet, situé place Gabriel Molinier Pour des séances individuelles ou de groupes.

Tous renseignements
au **06.63.68.44.35**

Producteur
de Saint Nectaire fermier
Anthony CHAZAL



Communauté de Communes Dômes Sancy Artense

La Communauté de Communes Dômes Sancy Artense met en place un certain nombre de services pour les habitants de ses 27 communes membres.

Voici quelques informations utiles :

Petite enfance/Jeunesse/Sports

Trois crèches intercommunales pour accueillir les plus jeunes :

A Petits Pas Dômes, à Nébouzat.

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Tél : 04 73 62 32 37

Mail : creche.nebouzat@domes-sancyartense.fr

Les Petits Princes, à Tauves.

Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Tél : 04 73 21 10 67

Mail : creche.tauves@domes-sancyartense.fr

Gare aux P'tits Loups, à La Gare de Laqueuille (St-Julien-Puy-Lavèze). Ouverte du lundi au vendredi de 5h45 à 18h30.

Tél : 04 73 22 04 85

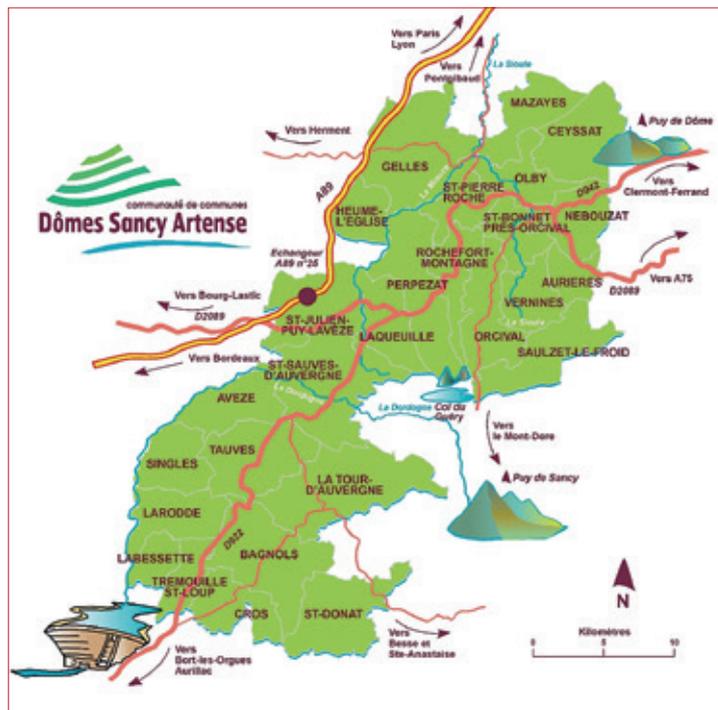
Mail : creche.garedelaqueuille@domes-sancyartense.fr

Le Relais Petite Enfance, au service des assistants maternels, des jeunes enfants et leurs familles, propose des ateliers d'éveil, tous les matins en période scolaire, des permanences d'information, tous les après-midis sur rendez-vous, des réunions thématiques professionnelles ou éducatives et des temps festifs ou culturels. Contact : ram@domes-sancyartense.fr

L'accueil de loisirs « Les Dômes Pouces » pour les enfants de 3 à 12 ans. Ouverture pendant les vacances scolaires (hors Noël), du lundi au vendredi et les mercredis en période scolaire, de 7h45 à 18h15, sur différents sites. Il offre des programmes d'activités variés et adaptés aux enfants.

L'accueil de loisirs, c'est aussi : des stages et activités thématiques pour les 3-17 ans, et des séjours avec nuitées pour les 8-15 ans.

Contact : acm@domes-sancyartense.fr



Le pôle ados, c'est des rendez-vous itinérants proposés aux jeunes pour se retrouver, se mobiliser, échanger, jouer, s'informer, monter des projets, organiser et participer à des activités ou à des sorties.

Le sport dans les écoles, dispensé par 2 éducateurs sportifs pour toutes les classes des écoles primaires et complété par des journées sportives inter-écoles et des sorties. Un éducateur intervient auprès de la classe rugby du collège Gordon Bennett. Ils sont aussi mis à disposition d'associations intercommunales de foot et de rugby, pour les activités des jeunes licenciés.

Culture

Saison culturelle « Artenscène » : des spectacles pour les écoles primaires, collèges et lycée, des spectacles jeune public et tout public, à La Bascule à Tauves et dans les autres communes du territoire ; sans oublier le soutien à la classe de théâtre du collège Sancy-Artense. Demandez la plaquette de la nouvelle programmation 2022/2023 !

La salle de spectacles « La Bascule » à Tauves : des conditions optimales pour accueillir les spectacles et des compagnies artistiques en résidences. Elle peut être louée aux associations locales pour leurs manifestations, aux entreprises pour des séminaires, à des particuliers pour des événements privés.
Contact : bascule@domes-sancyartense.fr



La résidence d'artistes « Maison Garenne » à Saint-Sauves, un site dédié aux arts visuels
Des artistes accueillis en résidence : création d'œuvres, animations partagées avec le public ou les scolaires, exposition finale ouverte à tous.

Les médiathèques à Tauves et Rochefort-Montagne et les ludothèques à Bagnols et Mazayes, en réseau avec les autres bibliothèques municipales. Sont proposés des prêts de livres et autres fonds documentaires (musique, vidéos, ...), de jeux pour petits et grands, ainsi que des animations tout public et envers les scolaires.

Réservez vos documents en ligne et retirez-les dans n'importe quelle bibliothèque. RDV sur le portail : www.mediatheques.domes-sancyartense.fr

Vie associative

Un dispositif de subventions aux associations en soutien aux manifestations d'envergure et aux actions envers les jeunes et du matériel loué pour les manifestations locales (podium, tentes, grilles, barrières, éclairage).

L'aide à la personne

L'aide à domicile, service réservé aux personnes de plus de 60 ans, handicapées ou sortant d'hospitalisation, pour des prestations telles que : entretien du logement et du linge, préparation et aide à la prise des repas, accompagnement aux courses, à la promenade et aide dans les

activités de la vie sociale.

Tarifs selon la prise en charge et aides financières possibles en fonction des situations.

Le portage de repas à domicile pour tous les jours dont week-ends et jours fériés : des repas livrés froids à réchauffer, avec prise en compte des régimes particuliers (diabétique et sans sel).

Se déplacer

Plusieurs cars régionaux desservent le territoire. Ouverts à tous, ils permettent de se rendre sur Clermont-Fd ou vers le Cantal et la Corrèze. Vous pouvez prendre le car TER aux arrêts suivants : Rochefort, La Gare de Laqueuille, St-Sauves-bourg, Tauves ou Bagnols-stade. Le car interurbain N°52 propose un aller-retour quotidien vers Clermont depuis Rochefort, Massages, Massagettes, Le Léry et Pont-d'Olby.

N'hésitez pas à vous renseigner sur notre site internet, les sites TER et de la Région, ou à nous appeler.

Le Bus des Montagnes, service de transport à la demande, pour se rendre aux manifestations organisées dans le département (Sommet de l'élevage, Bus de Noël, etc.) et pour des destinations régulières permettant de faire des courses ou toutes autres démarches :
Tous les jeudis matins vers le marché de Tauves, Les deuxièmes jeudis après-midis du mois vers Clermont-Ferrand.

Rénov'actions63 pour améliorer votre logement

Vous rénovez votre logement et êtes à la recherche de conseils ou d'un accompagnement gratuit ?

Contactez le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat, mis en place par le Conseil départemental et financé par la Région et la communauté de communes. La conseillère affectée à Dômes Sancy Artense vous guidera gratuitement tout au long de votre projet de rénovation. Elle vous informera sur votre éligibilité aux aides financières et vous pourrez définir ensemble les travaux les plus pertinents à réaliser sur votre logement.

Contactez directement

Rénov'actions63 au 04 73 42 30 72.

Communauté de Communes Dômes Sancy Artense

Service public d'assainissement non collectif

Le SPANC géré par la Communauté de Communes vous apporte des conseils pour l'installation de votre système d'épuration et réalise les diagnostics obligatoires. Vous devez le contacter si votre bien immobilier est situé dans une zone non raccordée au réseau d'assainissement collectif de la commune pour :

- Faire valider votre projet d'assainissement dans le cadre de la construction d'une habitation ou d'une réhabilitation et ensuite faire vérifier la conformité de vos travaux ;

- Faire établir le diagnostic d'assainissement du bien que vous vendez.

Le SPANC doit aussi procéder à la vérification de votre système d'assainissement tous les 10 ans.

NB : Ces diagnostics et remises d'avis de conformité sont soumis au paiement d'une redevance.

Pour toutes questions techniques et RDV, contactez le technicien au 06 31 89 26 97.

Un nouvel Espace France Services

Un agent France Services vous accueille du lundi au vendredi à La Tour d'Auvergne pour :

- vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ;

- vous aider dans les démarches en ligne sur les sites internet ;

- résoudre vos situations plus complexes avec l'aide d'organismes types CAF, MSA, CPAM, impôts, etc. ;

- vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques.

RDV à l'EFS de La Tour d'Auvergne, route de Bagnols, tél. 04.73.21.79.71. ou à l'EFS de Rochefort-Montagne, route de Bordas, au 04.73.65.89.50.

La Communauté de Communes c'est aussi...

- **Le Centre Montagnard Cap Guéry** : ouvert si enneigement tous les jours du 15 décembre 2022 au 31 mars 2023. Plus de renseignement sur www.capguery.com ou au 04.73.65.20.09.

- **Des projets et de nouveaux équipements touristiques** au bord de la Dordogne à Larodde, à La Stèle à La Tour d'Auvergne, etc.

- **Un accompagnement des porteurs de projet économiques et des subventions pour les entreprises avec point de vente**, dispositif permettant d'obtenir des aides régionales et intercommunales d'un montant entre 3000 € et 15 000 €.

- **Un accompagnement des agriculteurs et des propriétaires forestiers**, soutenu par le Département.

- **Des travaux de restauration des berges de rivière** pour préserver la ressource en eau.

Renseignements

Un numéro unique : 04 73 65 87 63

Mail : accueil@domes-sancyartense.fr

Nos locaux : 23 route de Clermont à Rochefort-Montagne

Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : www.domes-sancyartense.fr

..... Office de tourisme Auvergne VolcanSancy

Une nouvelle année se termine à l'Office de tourisme Auvergne VolcanSancy, avec un bilan positif et une année riche en projets :

- La sortie prévue en décembre 2022 du nouveau site internet **www.auvergnevolcansancy.com** : nouveau design, interface plus ergonomique, et de nouvelles fonctionnalités... pour un site plus proche des professionnels du tourisme et de nos visiteurs ! Cette mission a sollicité l'ensemble de l'équipe sur ses différentes missions.

- **Schéma d'accueil et de diffusion de l'information** : cette étude, menée par un cabinet extérieur, en collaboration avec la communauté de communes, a pris fin en mai 2022. Elle a permis de mener une réflexion autour de l'accueil dans les murs et hors les murs de l'office, à l'échelle de la destination. La prise en compte du parcours

client, de ses attentes et de ses usages en sont le socle.

Certaines des préconisations du bureau d'étude ont déjà été mises en application (temps d'échange à l'automne avec les partenaires de l'OT, réorganisation des missions de l'équipe de permanents et renfort des équipes d'accueil, réactualisation d'un groupe Facebook Pro à destination, etc...) et d'autres verront le jour en 2023.

- **Révision de la charte graphique** de l'office de tourisme et réalisation d'illustrations pour ses éditions.

- **6 reportages photos** réalisés sur le territoire pour mettre en avant la Destination sur l'ensemble des supports de l'Office de tourisme.



En cette fin d'année, toute l'équipe de l'Office de tourisme travaille activement à la mise en place des actions 2023. Un travail conjoint avec la communauté de communes dans le cadre de la signature de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens liant les deux structures, sur la période 2023-2025.

Siège social : Office de tourisme Auvergne VolcanSancy - Route de Bagnols 63680 LA TOUR D'Auvergne - infostourisme@auvergnevolcansancy.com
www.auvergnevolcansancy.com - 04 73 65 89 77

Bureaux d'accueil : Centre Montagnard Cap Guéry, La Tour d'Auvergne, Orcival et Tauves

21

Saison estivale 2022 (juillet/août) - Quelques chiffres

Résultats issus d'une enquête menée par l'Office de tourisme Auvergne VolcanSancy :

questionnaire envoyé à 241 partenaires (secteur et hors secteur), du 2 au 18 septembre 2022 inclus. 90 réponses soit 37,3% des partenaires sollicités.

L'été chez nos partenaires :

Note sur leur ressenti général : **3,74/5** (rappel 2021 : 4,08/5)

- 78 % des partenaires ont attribué une **note entre 4 et 5 à leur saison estivale** (juillet et août 2022), soit +1 point par rapport à 2021.

- Satisfaction des clients sur la Destination Auvergne VolcanSancy **4,26/5** (rappel 2021 : 4,32/5) (89 % des partenaires estiment la satisfaction de leurs clients entre 4 et 5).

- 36 % de nos partenaires hébergeurs estiment une fréquentation stable de leurs structures, 30 % en hausse et 27% en baisse.

- 39% de nos partenaires indiquent avoir observé une hausse de leur chiffre d'affaires durant l'été 2022, 37% une stabilité et 24%, une baisse.

L'été à l'Office de tourisme :

- **22 973 visiteurs** accueillis sur les 5 points d'accueil (Orcival, La Tour d'Auvergne, Tauves, marché de Saint-Sauves et Centre Montagnard Cap Guéry), en juillet/août (+10 % par rapport à 2021).

- **2041 personnes** ont participé aux animations de l'Office de tourisme en 2022 (+ 3,76 % par rapport à 2021). L'Office de tourisme s'efforce



de proposer, chaque année, un programme d'animations accessible à tous et diversifié.

De manière générale, on note une hausse continue de l'activité touristique en Auvergne VolcanSancy depuis quelques années et un intérêt croissant des porteurs de projet pour notre territoire.

.... Daphné, EHPAD à domicile, un dispositif pour maintenir les personnes âgées à domicile

Pour accompagner le vieillissement de la population tout en tenant compte du souhait souvent exprimé par les personnes âgées de continuer à vivre chez soi, le groupe mutualiste AÉSIO Santé propose depuis 2021 à Tauves, DAPHNE, une plateforme de services favorisant le maintien à domicile.

Depuis son lancement, 32 personnes âgées ont bénéficié de cette expérimentation.

D'après une enquête de satisfaction menée auprès des bénéficiaires, 100% des bénéficiaires recommandent Daphné à un proche. Ils sont 93% à se sentir plus en sécurité depuis la mise en place du dispositif. 87% ont eu recours à l'ergothérapeute et la moitié a réaménagé le logement. 100% des usagers perçoivent une réelle amélioration de la prise en charge de la santé, grâce à une meilleure coordination des intervenants à domicile. Ils sont 27% à avoir bénéficié d'une intervention d'urgence. 85% se sentent moins isolés, notamment grâce aux passages de l'équipe à domicile.



CLIC « Senior Montagne »

Maison des Services de Santé – 107, route du Puy de Dôme
63820 LAQUEUILLE - Tél : 04.73.65.20.89 - Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr
Site internet : www.clicseniormontagne.fr

Vous ou un de vos proches a plus de 60 ans, le clic vous concerne !

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée par le Conseil Départemental du Puy de Dôme et la CARSAT.

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement...).

Le CLIC « Senior-Montagne » organise chaque année des conférences et des ateliers (activités physiques, réunion d'information sur différents thèmes)



Organisations caritatives

Tauves se caractérise par une action sociale assez remarquable pour un village. Nous pouvons compter sur plusieurs acteurs et partenariats.

Les Restos du Cœur

Le centre de la Bourboule travaille depuis longtemps avec les bénévoles de Tauves. La commune reverse les bénéfices du repas des vœux aux restos, et met à disposition un véhicule pour les bénévoles. L'ancien véhicule étant hors service, le Président du département Lionel CHAUVIN a écouté cette demande sociale de terrain en offrant un véhicule de réforme.



Il est désormais communal et d'une grande aide pour les bénévoles qui font plus de 90 km chaque vendredi pour livrer des colis sur le territoire.



Secours catholique

Le Secours Catholique a ouvert une boutique solidaire, 14, place de la Poste. Ouverte à toutes et tous : cette boutique est porteuse d'innovations solidaires locales :

- utilisation d'un ordinateur et d'une imprimante
- mise à disposition de véhicules
- micro-crédit
- achat à bas prix de bibelots, chaussures, vaisselle, vêtements, linge de maison, jouets, livres... articles qui sont donnés pour une deuxième vie.

Vous serez fraternellement accueillis : mardi de 14h à 18h – jeudi de 9h à 12h30 – Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Pour toute information, prenez contact au 06 30 28 44 04.

Secours populaire

également présent à Tauves depuis 6 ans, le secours populaire rend aussi de grands services à des personnes dans le besoin, plus de 20 familles viennent au local chaque jeudi, c'est la commune qui met à disposition le local sans faire payer de loyer.



Il n'est pas étonnant, avec tout cela, que la commune se soit mobilisée en 2022 lors du début de la guerre en Ukraine. Dès avril 6 ukrainiens sont arrivés ici avec l'aide de la Croix Rouge. Ils sont hébergés au presbytère et se sont insérés dans la vie économique de la commune.

■ Association des donneurs de sang bénévoles de la commune de Tauves

Aucun don de sang n'est inutile. Tous vont être préparés pour être transfusés à des malades, la plupart dans notre région.

Le nombre de donneurs diminue alors que les besoins de sang augmentent régulièrement.

Donner son sang est un acte généreux qui permet chaque année de soigner 1 million de malades.

On compte sur vous. Votre sang fait la différence. En 2022, au total 59 personnes se sont présentées sur les 2 collectes et nous les remercions infiniment.

Pour 2023, les dates sont les suivantes où nous espérons vous voir nombreux :

- Le mardi 16 mai
- Le jeudi 26 octobre

Les prélèvements sont effectués en toute sécurité par l'Etablissement Français de Sang.

Une collation post don est offerte par l'Association.

■ Les couleurs du temps

L'Association a repris en douceur ses manifestations et activités pour la saison 2021 - 2022 en sortie de crise sanitaire .

Les adhérents se sont réunis pour partager des moments de convivialité autour d'un repas et durant le voyage d'un jour dans le Quercy avec les visites de la Cité de Rocamadour et du Gouffre de Padirac .

Les danseurs se sont retrouvés et ont assouvi leur passion de la danse pour le thé dansant de mars 2022.

La traditionnelle randonnée gourmande du mois de Juillet a remporté un franc succès. Randonneurs, touristes, visiteurs et membres de l'Association ont apprécié, avec enthousiasme, cette journée sportive... chaude et ensoleillée.

Un nouveau thé dansant et un concours de belote sont prévus au programme respectivement les 6 novembre et 11 décembre prochains. Nous vous attendons nombreux !

L'Association est ouverte à tous. Elle est heureuse de vous accueillir dans la joie et la bonne humeur.

Contact :

La Présidente - Paulette TAILLANDIER

Tél: 06 79 40 99 89

Le Vice Président - André GUILLAUME

Tél : 06 73 59 53 53

■ Centre de loisirs et culture

Rappel des différentes activités proposées :

• Dessin et peinture : Les mardis et jeudis de 14h30 à 17h30.

• Patchwork : Les lundis de 14h à 16h

• Yoga : Les mercredis de 10h à 11h45

• Atelier photos : Toutes infos auprès de Michel FRANCOIS - Tél : 06 21 87 59 84

Mail : mic-francois@wanadoo.fr

• Atelier patrimoine : En fonction des besoins.

Deux nouvelles activités :

• Jeux plateaux : Le premier samedi de chaque mois de 17h à 19h (salle du club de l'amitié)

• Atelier lecture : le deuxième jeudi de chaque mois de 10h à 11h30 (à la médiathèque).

N'hésitez pas à contacter Sylvie VÉDRINE pour tous renseignements au 06 63 68 44 35.

■ AGAT (association gymnastique Tauves Avèze)

Après la rentrée scolaire c'est au tour des associations de faire la leur.

Malgré un contexte sanitaire un peu compliqué l'AGAT a pu continuer à assurer ses séances sur Tauves et Avèze.

Si vous voulez vous maintenir en forme dans une ambiance sympathique, vous pouvez nous rejoindre les lundis de 17h30 à 18h30 dans les locaux de l'ancien collège à Tauves. Une séance de découverte est offerte.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Pierrette BLANCHET

Tél : 04 73 21 17 79

■ Société La St Hubert de Tauves



Pour cette nouvelle année, la société de chasse de Tauves propose une grande diversité d'animaux.

Toujours convivial, l'association sera heureuse d'accueillir de nouveaux/elles adhérent(e)s.

Pour ceux qui souhaitent rejoindre notre association

contactez le Président Roland BATTUT au 07 63 06 10 39.

■ Société de pêche

Dur d'être pêcheur mais encore plus dur d'être poisson à notre époque...

Nous avons pu faire notre assemblée générale et retrouver les liens amicaux qui nous unissent. Cette année nous envisageons d'investir 5 000 euros sur le déblaiement des embacles de la Mortagne de la route de Singles en montant



sur Tauves, avec l'aide du technicien de la communauté de communes pour connaître les propriétaires riverains.

Une entreprise sera sélectionnée par devis mais vu le chantier (voir photo) 1km ou 2 seulement seront traités avec cette somme.

Trop de ruisseaux de nos secteurs sont dans cette situation ils ont pourtant un pouvoir économique. Combien de campeurs et de gîtes risquent de perdre des pêcheurs ? Halieutiques salutations.

Le bureau :

Jean-Louis QUINIOU, Président

Jean-Paul MALLET, Trésorier

Gilles BONHOMME, Secrétaire

■ Sapeurs-Pompiers

Président : M. Pierre PEREZ

Serre 63690 Singles - Tél : 06 59 34 10 26

Mail : perezpierre1988@gmail.com

Boutique de l'Artisanat et Local Office de Tourisme



La Boutique de l'Artisanat et le local de l'Office de tourisme sont ouverts :

- Tous les jours en juillet et août.
- Du lundi au samedi pendant les petites vacances scolaires.
- Les jeudis, vendredis et samedis hors vacances scolaires.



Cette amplitude est possible grâce à un partenariat entre les deux structures.

Après deux années compliquées, l'artisanat continue à se renouveler en accueillant de nouveaux exposants qui proposent des créations originales, en différents matériaux naturels : pierre, lave, terre, bois, paille, laine, verre, carton, porcelaine, textiles... Le 13^e salon des métiers d'art aura lieu le dimanche 29 octobre. Cette manifestation, bien connue maintenant, attire des visiteurs de toute la région.



..... Dénomination et numérotation des rues

Suite à plusieurs réunions de travail, puis quatre réunions de présentation, deux périodes d'affichage et de trois permanences explicatives en mairie, puis à un travail de longue haleine qui a retracé toutes les rues existantes et à créer, ainsi que toutes les habitations à numérotter dans un fichier avec les points GPS, le fichier des adresses est à jour sur le site <https://adresse.data.gouv.fr>. A noter que nous avons été amené à changer certains noms existants afin d'éviter les concomitances avec les lieux-dits ou autres (ex. chemin des Planchettes dans le bourg est devenu chemins des Dièses)...

Vous pouvez consulter la page dédiée à la Commune de Tauves en cliquant, sur la page d'accueil, dans « accéder directement à la carte » puis, en haut à gauche, taper « Tauves 63690 ». Vous pouvez

ensuite rechercher votre adresse. En cliquant sur le point vert correspondant, l'adresse s'affiche.

Exemple d'adressage, à appliquer dès aujourd'hui (les mentions en gras sont obligatoires, le lieu-dit ou le Bourg n'est que facultatif) :

Pour les villages :

M./Mme DUPONT Gilles
1, Chemin des Pavins
Cheminade
63690 TAUVES

Pour le Bourg :

M./Mme DUPONT Gilles
1, Place de l'Eglise
Le Bourg
63690 TAUVES

La Commune est en train de consulter des entreprises afin d'obtenir un devis pour la commande des plaques de rues et des numéros.

Concernant les plaques de rues, la Commune prend en charge

la fabrication de la plaque ainsi que sa pose, son entretien et son renouvellement. Cette signalisation étant considérée comme d'utilité publique puisqu'elle permet de faciliter l'intervention des services d'urgence et de certains autres services, le propriétaire de la construction ne peut s'opposer à la pose sur celle-ci. Pour information, la première plaque de numérotage pour les habitations occupées est offerte par la Mairie (elle sera à retirer en mairie). Il appartient ensuite au propriétaire de procéder à l'entretien de celle-ci et, si besoin, d'en acquérir une nouvelle à ses frais. Concernant les bâtiments qui seront construits ou réhabilités après la distribution, il appartiendra au pétitionnaire de procéder à l'acquisition de la plaque à ses frais et en respectant les normes de taille, de couleur mises en place sur la Commune par arrêté municipal.

ADIL du Puy-de-Dôme

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement :

- Acheter, vendre ou louer un logement,
- Investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,
- Connaître les normes ou la qualité du bâti,
- Gérer un logement en copropriété ...

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant : ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences sont organisées sur le département.



..... Culture et Vie Locale

La commune s'est depuis longtemps investie dans l'animation du village, aux côtés et en plus de ce que proposent les associations. A titre d'exemples :

Musique classique :

Tous les ans, la commune est partenaire du festival Millesources et Dordogne qui permet d'accueillir des artistes de renommée nationale voire internationale.



Pour n'en citer que quelques-uns : le pianiste François DUMONT, la trompettiste Lucienne RENAUDIN VARY et l'accordéoniste Félicien BRUT, originaire de Saint-Sauves, sont venus chez nous, grâce à la directrice artistique Nathalie YERAMIAN.

Parc de jeux gonflables

Depuis 2014, la commune a acheté des jeux gonflables. La gestion de ce parc de jeux est confiée à la société clermontoise connue sous la marque Kizou Aventures. Elle

assure l'ouverture estivale, la responsabilité, le stockage et l'entretien des jeux pour le bonheur des enfants de la commune ou en vacances.

Nous avons aussi initié une semaine pendant les vacances de Noël et au bénéfice des élèves avec l'implication de l'association des parents d'élèves. Merci à Louis COUSTES de Kizou et à Céline DESPREZ de l'association les jeunes pouces qui a payé les frais pour la semaine lors des dernières vacances de Noël.

27

Marché du jeudi

Toute l'année les places du village accueillent le marché. Le 1^{er} jeudi du mois connaît une affluence plus importante. Nous trouvons fromages, fruits et légumes, crêpes, poisson, avec de plus en plus de producteurs locaux. Le jeudi est aussi jour important pour les commerçants sédentaires qui ont leur magasin dans le bourg.



... Salle des Expositions Jean-Jacques FAUSSOT ...



28

Depuis avril 2011 les salles d'exposition de Tauves accueillent le travail de nombreux artistes, du niveau local au niveau international.

Nous sommes passés d'une douzaine d'expos par an à un peu moins, avec des périodes un peu plus longues et une fermeture hivernale pour faire des économies de chauffage.

La salle accueille entre 3 000 et 4 000 visiteurs chaque année et bénéficie d'une renommée

intéressante sur le territoire et auprès des artistes.

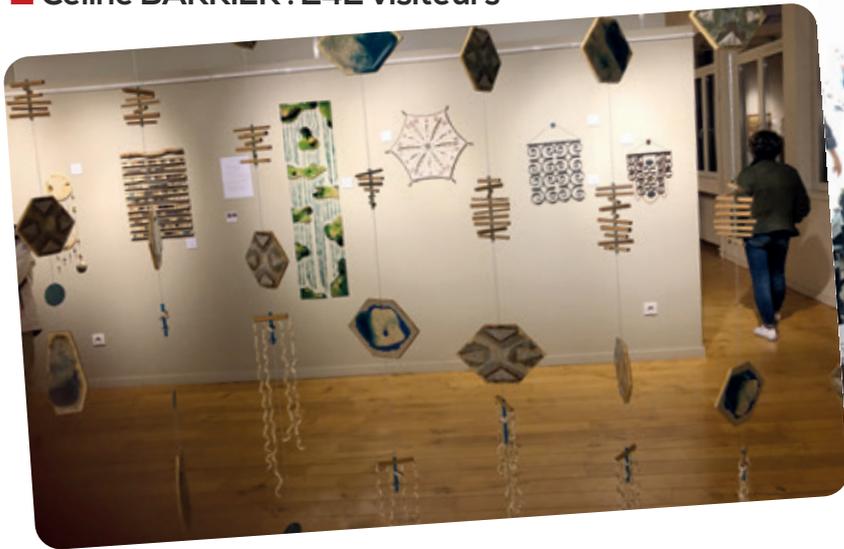
En effet, la programmation est assez exigeante et elle peut l'être grâce à une salle de haute qualité et de la création d'un poste de responsable culturel par la commune.

C'est Yves MUNOZ qui a succédé à Jean-Jacques FAUSSOT et il « se met en 4 » pour que tout se passe bien.



Coup d'œil sur la programmation 2022

- Elisabeth LEGOUEIX-PASCAL : 244 visiteurs
- Valérie BRUNEL : 259 visiteurs
- Mireille BARRADUC : 255 visiteurs
- Marie-Françoise BUZELIN et LABOFACTO : 310 visiteurs
- Céline BARRIER : 242 visiteurs
- Natacha LAVIGNE et Marie HUGUET : 343 visiteurs
- Marinette CUECO : 1171 visiteurs
- Fabien HAREL : 423 visiteurs
- Véro des bois : 813 visiteurs



La programmation 2023



- 11 mars - 2 avril : Claude BELLISSON
- 12 avril - 7 mai : Isabel et Isabelle LAURENT
- 13 mai - 4 juin : Patrick MIRAMAND
- 10 juin - 2 juillet : « PASSEURS DE SECRETS »
- 8 juillet - 27 août : Esmeralda DA COSTA
- 2 septembre - 1^{er} octobre : autour de Blaise PASCAL
- 12 octobre - 11 novembre : Centre Loisirs et Culture



*www.tauves.fr
et autres supports
de communication*



30

La commune est présente sur la toile pour communiquer :

site internet refait en 2021, page facebook, et plus récemment l'application gratuite panneau pocket qui vous permet de recevoir des notifications sur la vie du village.

Le site internet <https://www.tauves.fr> est mis à jour plusieurs fois par semaine. Vous

trouvez toutes les informations municipales, pratiques, associatives, les acteurs de notre Commune (soignants, commerçants, artisans...), les services communaux, publics et intercommunaux, les manifestations à venir, dont la communication obligatoire des procès verbaux des conseils municipaux.

Nous dénombrons en moyenne 2 000 connexions chaque mois, alors n'hésitez pas à vous connecter régulièrement.

Des articles de presse paraissent régulièrement, sur « La Montagne » ou « Le Semeur », des annonces sur « Radio Bort Artense » des articles dans « Tout se passe ici » ou « Le Petit Corrèzien »...

..... PanneauPocket au service des habitants de la Commune de Tauves



La Mairie de Tauves s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités.

Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La Commune de Tauves diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 9 700 collectivités plus facile et plus sereine.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Partenaires officiels :



PanneauPocket - Tél : 09 71 29 27 43
communication@panneaupocket.com
www.panneaupocket.com

Ac'Thuel

BESOIN D'UNE AIDE, D'UN CONSEIL ?
**LE CONSEILLER NUMÉRIQUE
DE TAUVES EST LÀ POUR
VOUS AIDER !**

Accompagnement personnalisé
Atelier individuel ou collectif

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30-12H ET DE 13H30-17H
AU 7 RUE DU THUEL À TAUVES**

*Appelez au 06 42 85 84 32
pour prendre rendez-vous
ou pour tout autre renseignement
auprès de votre conseiller numérique*



MONTREZ VOTRE ENVIE D'APPRENDRE !

DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES

Prise en main d'un équipement informatique

Navigation sur internet

Envoyer, recevoir, gérer ses mails

Installer et utiliser des application utiles sur smartphone

Créer et gérer ses contenus numériques

*Apprendre à connaître l'environnement et le vocabulaire
numériques*

Apprendre les bases du traitement de texte

ETC...



Ac'Thuel

ESPACE DE COWORKING DE TAUVES

TÉLÉTRAVAIL
COWORKING
FORMATION NUMÉRIQUE

Des solutions de bureaux clés en main en espace partagé avec de nombreux outils digitaux mis à votre disposition !



Open space

Salle de réunion

Bureau privé

Ordinateur

Photocopieur

Connection Fibre

Abonnement mensuel proposé pour un espace de travail près de chez vous
Ou réservez un espace à la journée



Nous offrons des cours individuels et en groupe sur divers sujets en rapport avec le numérique.

VOUS POUVEZ APPELER AU 06 42 85 84 32
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30-12H À 13H30-17H
POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT
OU VENIR AU 7 RUE DU THUEL À TAUVES



Tauves



Écoutez le 104.4 ou le 98.2



NOUVEAUTÉS

Le Lundi
British Connection à 19h00
Le 1er Mardi du mois
To beatles or not to be à 19h00
Le Mercredi
Assos and Co à 10h30
Le 2ème Mercredi du mois:
On n'est pas des Einstein à 9h15
Le 3ème Vendredi du mois
la petite note du voisin à 14h00
le 1er Dimanche du mois
Turbomusette à 9h00

MUSIQUE

Le Mardi
à 20h00 Superson
Le Mercredi
à 19h00 Radio Blues Intense - Luc - à 20h00 Power Hit
Le Jeudi
à 20h00 Big Cactus Country
le vendredi
10h30 concerts de la semaine - Patricia - 11h15 Vive les tubes - Patricia - 11h30 Portrait de stars -
20h00 Dance Sensation
Le samedi
à 11h00 La musique en coulisse - Tousted - à 21h00 Funkanthology

DIVERS

le Lundi: Vos petits trucs de A à Z à 10h30 avec Marie-Pierre
Le 3ème Jeudi: L'hôpital à coeur ouvert à 18h30
Le vendredi: Zap gag à 10h45 avec Patricia-Philippe
Le samedi: L'Hebdo à 09h15 avec Philippe
Le 2ème et 4ème Dimanche: L'écho des communes à 9h00

INFOS LOCALES Du lundi au vendredi de 8h15 à 18h00
Le Samedi de 9h00 à 18h00
Le Dimanche à 8h15

CUISINE Avec Laurent Trochon
Le Mardi et Jeudi à 11h15

PETITES ANNONCES Du Lundi au Samedi
à 11h00 et 17h15

EMPLOI Du Lundi au Samedi
11h30 et 17h30

LITTÉRATURE Le premier Mercredi du mois
à 9h30

SPORT Le Samedi
à 10h00

ACCORDÉON Tous les matins du Lundi au
Vendredi de 8h30
Le Samedi à 8h00

DÉDICACES Variétés le Mercredi de 10h00 à 12h00
Accordéons le Dimanche
de 10h00 à 12h00

RBA FM
Régie Bort Artense

rbafm@wanadoo.fr

05.55.96.06.00

Communiqué du CDff 63

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES
Association dont l'une des missions principales est d'informer, orienter et accompagner le public, en priorité les femmes, dans les domaines d'accès au droit, la lutte contre les violences, les discriminations, le soutien parental, l'emploi, la formation professionnelle, la santé, etc...
Pour tout renseignement : Tél. 04 73 25 63 95.
(Entretien physique, téléphonique ou via web conférence).

- Numéros utiles
- 17 » Police
 - 114 » Réservé aux personnes sourdes et malentendantes
 - 115 » Hébergement d'urgence
 - 119 » Enfance et violence
 - 3919 » Violence info femmes
 - 08 00 05 95 95 » SOS viol
 - 116006 » Numéro d'aide aux victimes

Bien que cela ne soit pas une obligation dans les communes de moins de 3 500 habitants, nous donnons la parole à la majorité et à l'opposition dans les tribunes de libre expression suivantes.

..... Le Mot de la Majorité

Tauvoises, Tauvois, Chers amis,

La France traverse une nouvelle crise qui survient après d'autres crises et dont nous en voyons tous les jours les conséquences : augmentation des prix de l'alimentation, hausse des charges.... Les collectivités sont bien sûr elles aussi impactées et nombre de projets initialement prévus sont reportés voire annulés comme nous pouvons le voir autour de nous.

Ce n'est pas le cas à Tauves ! En effet, grâce à une gestion rigoureuse de nos finances, nous déroulons le programme pour lequel vous nous avez élus avec un objectif : proposer le meilleur en matière de santé, de sécurité et de bien-être pour l'ensemble de nos concitoyens.

Nous savons tous que l'accès aux soins médicaux n'est pas garanti dans de nombreuses communes françaises (Déserts médicaux). En créant une maison de santé pluriprofessionnelles (Médecins, Pharmaciens, Infirmiers, Kinésithérapeutes,...), c'est l'accès aux soins à l'ensemble des Tauvoises et Tauvois que nous pérennisons. Le siège de la MSP du territoire Sancy Artense (La Tour/Tauves/Bagnols) sera également ici. Cette maison de santé n'est donc plus un projet mais bien une réalité : ainsi, 24 mois après

avoir reçu le titre de propriété de l'ancienne maison de retraite, l'équipe de la Majorité a réussi à réhabiliter dans les temps et dans les budgets ces anciens bâtiments pour en faire une nouvelle pharmacie (ouverte depuis le 1er Juin) et accueillir dès Septembre l'ensemble des professionnels de Santé. Pérenniser nos services de santé et proposer d'autres services pour nos anciens : nous sommes d'ores et déjà engagés dans la Résidence Senior qui juxtaposera la Maison de Santé, avec l'objectif de proposer des services financièrement acceptables pour tous !

Préparer le futur ne se fait pas au détriment du quotidien mais autour d'une gestion rigoureuse de nos dépenses et de nos recettes. A titre d'exemple, 15% de notre budget de fonctionnement est passée sur l'entretien de la voirie (Entretien chemin, déneigement,...), ce qui en fait le 1^{er} poste de dépenses après celles liées au personnel. Au sujet des recettes, nous avons pris la décision de ne pas augmenter nos taux d'imposition pour 2023 (abstention de l'opposition) afin de préserver le pouvoir d'achat de tous. De plus, nous avons décidé la vente du camping en anticipation d'investissements de modernisation

certainement à venir. Pour ce qui est des dépenses, nous n'hésitons pas remettre en cause nos pratiques surtout lorsqu'elles sont génératrices de gains : ainsi le fonctionnement de la cantine scolaire a été revu permettant des économies significatives de fonctionnement en cas de baisse d'effectifs (comme cela arrivera pour la rentrée 2023/24) tout en garantissant des prestations de qualité (diversité des menus, diététicien,...).

De nombreuses personnalités (Sénateurs, Sous-Prefet, Députés....) sont venues sur Tauves en ces derniers mois et ont été reçues par l'équipe de la Majorité. Tous ont salué le dynamisme de notre commune. C'est grâce à ce dynamisme, et à nos associations (dont nous remercions les bénévoles) que nous continuerons à garder nos commerçants, nos services et en attirer de nouveaux offrant ainsi le meilleur à nos concitoyens.

Vous pouvez compter sur nous pour continuer sur cette voie équilibrée afin de faire de Tauves une commune vivante et attractive.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou observations constructives.

Merci aussi pour votre soutien.

35

..... Le Mot de l'Opposition

Tauvoises, Tauvois, chers amis,

Installés depuis trois ans au sein du conseil, nous prenons une part active dans les discussions lors des réunions auxquelles nous sommes conviés. Nous avons, entre autres, initié la réflexion sur la sécurité dans le bourg, réflexion que nous souhaiterions voir élargie à son aménagement. Nous regrettons que les échanges en amont se passent en comité très restreint (très peu de commissions).

Par ailleurs, nous sommes en désaccord sur certains points clés :

- Tout d'abord, sur le budget. Nous ne l'avons pas voté (nous nous sommes abstenus) mais cela ne nous empêche pas d'être acteur de l'action municipale.

Les choix budgétaires de la majorité ont imposé entre autres de repousser l'entretien des chemins prévus en 2022 par une entreprise spécialisée (seulement quelques bouchages de trous par les employés communaux).

Bien sûr, il est important d'investir mais cela ne doit pas contraindre à réduire le fonctionnement du quotidien à peu de chagrin.

Par ailleurs, ce budget a imposé une hausse des taux d'imposition en 2022 (nous avons voté contre) alors que le pouvoir d'achat était en très forte baisse. Le choix de ne pas augmenter les impôts depuis de nombreuses années est un manque d'anticipation qui trouve ici sa limite.

- Autre point de désaccord : le bornage à l'occasion de la vente du terrain de camping, qui, selon nous, laisse insuffisamment de place autour du terrain de football (qui plus est au vu du prix de vente !).

- Concernant le tiers-lieu qui vient de se terminer après des mois de retard, nous regrettons que lors de cette rénovation, le bâtiment n'ait pas été isolé et que les fenêtres, anciennes, n'aient pas été changées.

- L'école est un sujet récurrent de désaccord. D'importants travaux sont à faire. L'école qui représente l'avenir d'un village doit être une priorité.

Rien n'est acquis, tout est fragile. Le caractère dynamique de la commune peut très vite se ternir.

Travaillons tous ensemble pour que Tauves reste attractive. Seule l'intelligence collective nous permettra de faire face aux défis environnementaux, sociaux, agricoles, économiques et touristiques. Soyons tous acteurs de cette marche vers l'avenir.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, envies, idées...

Catherine BALLET,
Régis BERTRAND,
Sandrine ESPINOUBE,
Fabrice GAY,
Maxime MANY

Tauves

Vive l'été à Tauves !

Marché tous les jeudis de 7h à 13h

Boutique de l'Artisanat et Bureau d'Accueil sont ouverts 7 jours sur 7 en juillet et août.

Visite guidée de Tauves tous les mardis après-midi à 15h30

KIZOU AVENTURE du 8 juillet au 28 août

14 JUILLET Randonnée organisée par l'association les couleurs du temps

15 JUILLET Soirée Kizou avec l'association des commerçants et artisans

16 JUILLET Brocante, vide grenier

21 JUILLET Concert à l'église Notre Dame à 18h - Concert unique de l'Ensemble Improvisation Solistes d'Orchestres Symphoniques avec Eric BLIN accordéoniste classique et Nathalie BLIN violoncelliste.

DU 8 JUILLET AU 27 AOÛT Exposition de l'artiste Esmeralda DA COSTA - Salle des expositions
DU 27 JUILLET AU 5 AOÛT Festival de théâtre : « la réunification des deux Corée » et « la guerre des boutons » Salle La Bascule

28 JUILLET Féria à 20 h dans le bourg buvette et groupe musical

6 AOÛT Brocante, vide grenier, et le soir concert et repas dans les rues

12 AOÛT Démonstrations de matériel, et le soir Méchoui des Pompiers

LES 11, 18 ET 21 AOÛT Concerts de musique classique de l'Association Musique en Limousin.

• le 11 août : Concert à l'église Contre vents et marées avec l'ensemble Rayuela, quatuor de saxophones au féminin. Œuvres de Debussy, Bernstein, Rossini et la compositrice Isabel Urrutia.

• le 18 août : Concert à La Bascule - « Les jours heureux » avec le quintette Le Bateau Ivre, prix 2023 au concours international d'Osaka. Œuvres de Pierne, Tournier, Jongen, Absil. Quintette flûte, harpe, violon, alto, Violoncelle.

• le 21 août : Concert à La Bascule - « Mon cœur n'est pas de pierre » avec Chœurs en Scène dirigé par Emmanuelle Dubost - un spectacle de création autour de Pierre de Ronsard à l'aune de ses 500 ans, avec les compositeurs Bernard Thomas et Christophe de Coudenhove - une invitation à la conscience de « devenir femmes ».

9-10 SEPTEMBRE Fête patronale tout le week-end avec attractions foraines et animations diverses, le samedi retraite aux flambeaux et feu d'artifice, bal des jeunes à La Bascule.



Une équipe sympathique à votre service !

Tauves
(entrée du bourg)
04 73 21 60 73
Livraison à domicile

SPAR

VACANCIERS,
CAMPEURS,
pour toutes vos
courses



AREAS
assurances
Xavier Lugagne
Agent Général
Place de la Mairie - Tauves
04.73.21.10.84 - 06.13.89.01.16

La Barbak'du Barbu
BOUCHERIE CHARCUTERIE
place de la Mairie à Tauves
04 73 21 12 97

LES SENS DE LA VIE
- ACTIVITÉS À LA FERME -
JUS, SIROPS, PESTOS,
LIMONADES, LÉGUMES...
BALADE ET PIQUÉ NIQUE SAUVAGE
CHAMBRES D'HÔTES
LIEU-DIT THEIL ST GAL - À TAUVES
Renseignements, résas, tarifs
06.64.38.51.60 OU 04.73.65.14.11
Ferme Les sens de la vie

lee
l'entreprise électrique
63690 TAUVES - 04 73 26 35 90
www.lesnegatives-electriques.fr
Eclairage public
Lignes HT et BT
Postes de transformation
Illuminations de Noël
Energies renouvelables
Mise en valeur du patrimoine

JUST NATURE
Entretien Jardin - Débroussaillage
Taille divers Travaux paysager
PINGET Régis
Jardinier - Paysagiste
63690 TAUVES
06 81 59 91 62
pinget63@orange.fr
www.justnature.fr

Pissenlit
VOTRE FLEURISTE
MARIAGE • NAISSANCE • DEUIL
livraison à domicile
Place de la mairie • tauves
04.73.21.19.31

Bulletin municipal édité par la mairie de TAUVES - Tél. 04 73 21 11 30

Directeur de Publication : Christophe SERRE

Rédaction, photos, diffusion : MAIRIE DE TAUVES

Conception, compo : Agence EXCEPTO - 11 allée Pierre de Fermat • 63170 AUBIERE • 04.73.44.45.00 • www.excepto.fr

Dépôt légal : à parution - Reproduction interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.